



ARCHIVED - Archiving Content

Archived Content

Information identified as archived is provided for reference, research or recordkeeping purposes. It is not subject to the Government of Canada Web Standards and has not been altered or updated since it was archived. Please contact us to request a format other than those available.

ARCHIVÉE - Contenu archivé

Contenu archivé

L'information dont il est indiqué qu'elle est archivée est fournie à des fins de référence, de recherche ou de tenue de documents. Elle n'est pas assujettie aux normes Web du gouvernement du Canada et elle n'a pas été modifiée ou mise à jour depuis son archivage. Pour obtenir cette information dans un autre format, veuillez communiquer avec nous.

This document is archival in nature and is intended for those who wish to consult archival documents made available from the collection of Public Safety Canada.

Some of these documents are available in only one official language. Translation, to be provided by Public Safety Canada, is available upon request.

Le présent document a une valeur archivistique et fait partie des documents d'archives rendus disponibles par Sécurité publique Canada à ceux qui souhaitent consulter ces documents issus de sa collection.

Certains de ces documents ne sont disponibles que dans une langue officielle. Sécurité publique Canada fournira une traduction sur demande.

Paramètres économiques des services de police – Un modèle d'intervention opérationnelle

Inspecteur John L. Haney, MBA
University of Alberta, Gendarmerie royale du Canada

INTRODUCTION ET RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Au fur et à mesure que le taux de criminalité diminue, les cités et les villes canadiennes sont toujours aux prises avec les pressions économiques associées au fait d'assurer des collectivités sécuritaires.¹ D'après Sécurité publique Canada, le total des dépenses des services de police a plus que doublé entre 1997 et 2010, soulevant par conséquent des préoccupations à l'égard de la durabilité et de la prestation des services de police au Canada.²

Au cœur d'une industrie de 13 milliards de dollars, très peu de discussions portent sur la quantification des coûts des services de police selon le type d'appel (type de crime). Il n'y a pas non plus beaucoup de recherches expliquant la hausse exponentielle des dépenses des services de police malgré le nombre de crimes déclarés par la police et l'Indice de gravité des crimes³. En conséquence, les gouvernements se voient forcés d'examiner la façon dont les services sont offerts aux Canadiens, car le cadre économique actuel n'est pas viable.

OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

Question de recherche : « De quelle façon les modèles d'intervention opérationnelle (services de police) devraient-ils être modifiés dans le contexte de l'ère moderne afin de demeurer viable sur le plan économique? »

En d'autres termes, « À quelles activités les services de police devraient-ils répondre et sur quelles activités devraient-ils enquêter compte tenu des ressources limitées et des conditions économiques actuelles? ». Aux fins de précision, le terme « modèle d'intervention opérationnel (MIO) » s'entend des incidents qui exigent la participation ou l'aide des services de police.

MÉTHODES

Différentes méthodes de collectes ont été utilisées afin de demander de la rétroaction auprès des membres du personnel de première ligne et des principaux dirigeants des services de police dans le but de cerner les économies et de diminuer les dépenses policières. Un élément central de ce projet de recherche portait sur la collecte des points de vue de 1 189 membres de la Gendarmerie royale canadienne (GRC) de première ligne offrant des services de police dans la Division « K » (Alberta).

Les méthodes de collectes comprennent également des groupes de discussion, des entrevues avec des cadres supérieurs de la police et l'établissement des coûts des types d'appels. Dans un effort afin de quantifier les coûts des services de police selon le type d'appel, des renseignements statistiques ont été extraits du Système d'incidents et de rapports de police (SIRP).

En outre, une analyse de la fréquence a été menée, selon ce qu'indiquent les codes du Programme de déclaration uniforme de la criminalité (DUC), pour l'ensemble des territoires desservis par la GRC en Alberta (2012). À partir de ces renseignements, une formule a été établie, permettant l'établissement des coûts et la quantification des activités policières selon le type d'appel (538 codes de DUC), tout en tenant compte des différences municipales et rurales.

RÉSULTATS

Soixante-trois pour cent (63 %) des répondants ont appuyé des révisions au MIO de la division « K ». Cette constatation est accrue par la découverte que, selon 66 % des répondants au sondage, [traduction] la philosophie des services de police selon laquelle « aucun appel n'est trop petit » devrait être retirée.

Ces renseignements, jumelés à la quantification des coûts policiers selon le type d'appel, appuient la nécessité de revoir le MIO actuellement employé à la division « K ». Les données révèlent également un aperçu des obstacles éprouvés par les services de police, de la stratégie organisationnelle et de la culture de la GRC.

Les constatations démontrent que les économies des coûts qui pourraient être réalisées en éliminant plusieurs activités du MIO et par l'exploration d'autres stratégies de service. On estime que des économies éventuelles de 18,8 à 92,6 millions de dollars par année pourraient être réalisées en éliminant des types d'appels particuliers et examiner d'autres stratégies de service.

Description of Occurrence Type	Number of Calls
False/Abandoned 911 Call	43401
Traffic Collision(s) - Property Damage - Reportable	40168
Mischief - Damage to, or Obstruct enjoyment of property	38492
Other Moving Traffic Violations - Provincial/Territorial	38305
False Alarms	36291
Disturbing the peace	25389
Moving Traffic - Speeding Violations - Provincial/Territorial	19524
Assault	19061
Suspicious Person/ Vehicle/ Property	17109
Other theft under \$5000	16394

⁴ Division « K », Edmonton, Alberta



Description of Occurrence Type	Total Hours	Total Cost	Number of Calls	Number of FTEs (FTE = 1600 hrs)
Impaired Operation (by Alcohol) of Motor Vehicle	103844	\$ 15,070,818	15107	65
Disturbing the peace	89708	\$ 13,019,331	25389	56
Traffic Collision(s) - Property Damage - Reportable	81834	\$ 11,876,562	40168	51
Assault	80009	\$ 11,611,768	19061	50
Mischief - Damage to, or Obstruct enjoyment of property	78452	\$ 11,385,744	38492	49
Other Moving Traffic Violations - Provincial/Territorial	59048	\$ 8,569,690	38305	37
Mental Health Act - Other Activities	47087	\$ 6,833,730	9672	29
Other theft under \$5000	40178	\$ 5,830,983	16394	25
Liquor Act (Provincial/Territorial) - Offences Only	37585	\$ 5,454,782	11747	23
Uttering threats against a person	37376	\$ 5,424,317	8233	23

DISCUSSION

Selon les données recueillies, des éléments de preuve incontestables ont été réunis en appui de la réforme du MIO de la division « K » comme moyen de limiter les dépenses, de réaliser des économies opérationnelles et d'élaborer une stratégie efficace. On fait valoir que le personnel de première ligne fait partie intégrante des réformes financières, dont des modifications au MIO existant, si des économies réelles doivent être réalisées.

Confrontés à un avenir incertain, les cadres sont non seulement mis au défi d'assurer la prestation de services efficaces, ils ont également la tâche de limiter les dépenses dans un monde imprévisible. On croit que ces externalités devraient orienter le lexique policier vers un modèle des services de financement axés sur l'investissement. Parmi des attentes accrues, les organismes d'application de la loi doivent créer de nouvelles façons d'assurer la prestation de services d'une façon plus responsable sur le plan financier. Notamment, un retour aux activités de base.

CONCLUSIONS

Les cadres de la police doivent maîtriser les disciplines de la réduction du crime, de la gérance financière et l'importance d'être concurrentiel dans un marché mondial tout en continuant d'accepter un nouveau paradigme et d'accepter les eaux d'un avenir complexe et incertain. Les éléments de preuve recueillis appuient la nécessité d'adopter une approche fondée sur un modèle d'entreprise à l'égard des opérations et d'effectuer un retour aux fonctions policières de base.

Cependant, la tâche la plus ardue sera d'éduquer le public à propos des coûts des services de police et en reformulant les attentes. Si on y parvient, les organisations policières seront prêtes à effectuer un bond considérable, à procéder à un changement transformationnel et à réduire la hausse des coûts des dépenses policières. Comme dans le cas d'une entreprise prospère, qui se concentre sur ses compétences de base, les organismes d'application de la loi doivent retourner à leurs activités de base, car ils ne peuvent plus tout faire pour tout le monde.

RÉFÉRENCES

1. Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique (2012).
- 2,3. Les ressources policières au Canada, Statistiques sur les crimes déclarés par la police au Canada, 2012.
- 4,5. Système d'incidents et de rapports de police (SIRP), données sur la division « K », 2012.

PERSONNE-RESSOURCE

Nom : Insp. John L. Haney
Courriel : john.haney@rcmp-grc.gc.ca
Téléphone : (780) 449-0142

